

# Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

## Aperçu de la situation : Burkina Faso - Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Novembre 2020

### Contexte

Depuis la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso est caractérisée par un climat d'insécurité. Principalement due à la présence de groupes armés, mais également à la montée de la criminalité et des tensions entre les communautés<sup>1</sup>, cette situation sécuritaire critique a causé le déplacement de près de 1 049 767 personnes déplacées internes (PDI) et de plus de 20 206 réfugiés au Burkina Faso au 10 novembre 2020<sup>2</sup>. Ces déplacements intensifient les besoins humanitaires des populations hôtes et déplacées dans divers secteurs tels que la protection, la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), les abris ou encore l'éducation. Cependant, la situation sécuritaire délétaire combinée à d'autres facteurs tels que le mauvais état des infrastructures, les limitations de circulation liées à l'état d'urgence déclaré dans les régions frontalières<sup>3</sup> et les conditions géographiques difficiles limitent l'accès humanitaire<sup>4</sup>. En résulte un déficit d'information important sur l'étendue, la nature et la sévérité de ces besoins. Afin de combler ces lacunes et d'informer la planification des interventions humanitaires, REACH a démarré un suivi multisectoriel des besoins humanitaires dans la zone frontalière, plus précisément dans les régions de Tillabéri et Tahoua (Niger), Mopti, Tombouctou, Menaka et Gao (Mali), Sahel, Est, Nord et Centre-Nord (Burkina Faso). Cet aperçu de la situation présente les résultats de cette évaluation au Burkina Faso sur la période allant de septembre à novembre 2020.

### Résultats clés

- Plus de deux-tiers (70%) des localités évaluées accueillent des PDI, selon les IC<sup>5</sup>. Plus d'un quart (26%) des localités évaluées aurait connu une arrivée de PDI dans les trois mois précédant la collecte de données, selon les IC.
- En novembre, le Cadre Harmonisé plaçait toujours huit provinces en Phase 3 d'insécurité alimentaire (« crise »), et environ 133 000 personnes en Phase 4 (« urgence »), dont 105 000 d'entre elles dans la seule région du Sahel<sup>15</sup>.
- Plus de 2 500 incidents sécuritaires ont été enregistrés sur l'ensemble du pays au cours de l'année 2020, soit le double de l'année précédente<sup>37</sup>. Le sentiment d'insécurité touche la majorité de la population dans 48% des localités évaluées, selon les IC.
- Parmi plus de 115 000 ménages déplacés recensés à travers le pays<sup>3</sup>, près de 24 800 d'entre eux étaient accueillis par la population locale<sup>4</sup>. Les PDI présentes dans 68% des localités évaluées ne vivaient pas dans des conditions adéquates, selon les IC.
- Au 26 novembre, le recensement faisait état de 2 816 cas de COVID-19 répartis dans les treize régions du pays, dont 81 cas dans les régions Sahel, Est, Nord et Centre-Nord<sup>24</sup>. L'insécurité restait responsable de la fermeture de 323 centres de santé (CDS)<sup>2</sup>.
- Le nombre de personnes ayant besoin d'assistance en EHA est passé d'environ 2 150 000 en juin 2020 à près de 2 375 000 en novembre, soit une augmentation de 225 000 personnes ayant besoin d'assistance en EHA en l'espace d'un trimestre<sup>19,22</sup>.
- Près de 2 200 établissements scolaires étaient fermés en novembre pour cause d'insécurité, affectant plus de 300 000 élèves et 12 075 enseignants, dont la quasi-totalité sont situés dans les régions concernées par cette évaluation<sup>2,40</sup>.
- L'insécurité dans les régions frontalières du Mali et du Niger semble engendrer une vulnérabilité inter-sectorielle chez les populations des provinces du Lorum (Nord), du Soum (Sahel) et de la Kompienga (Est), notamment en matière d'accès aux ressources et aux infrastructures de base.

Tableau de couverture de septembre à novembre 2020, par région

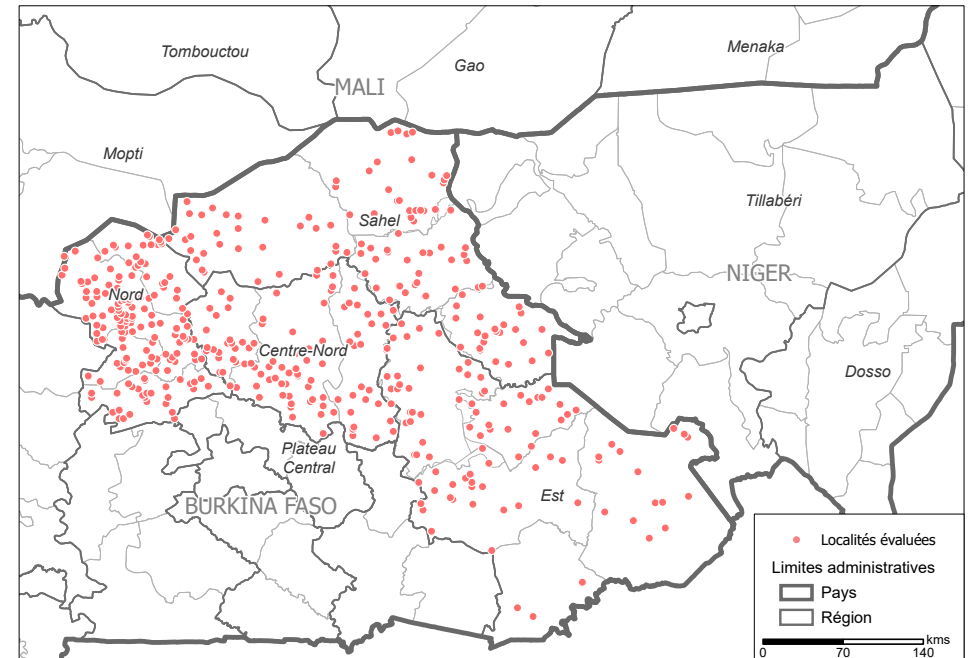
	Septembre				Octobre				Novembre			
	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord
# d'IC	186	256	258	170	191	270	274	194	151	200	174	127
# Total de localités	1349	1265	1028	1175	1349	1265	1028	1175	1349	1265	1028	1175
# Total de localités évaluées	159	238	254	152	166	243	273	167	117	189	171	100
Taux de couverture	11,8%	18,8%	24,7%	12,9%	12,3%	19,2%	26,6%	14,2%	8,7%	14,9%	16,6%	8,5%

1. REACH. [Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#), novembre 2019  
2. Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). [Aperçu de la situation humanitaire](#), 20 novembre 2020  
3. Depuis janvier 2019 l'état d'urgence et divers couvre-feux ont été déclarés et prolongés dans les régions frontalières du Burkina Faso

### Méthodologie

La méthodologie employée pour ce suivi est la méthodologie dite "zone de connaissance"<sup>5</sup>. Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans la région, y compris dans les zones difficilement accessibles. Les données ont été collectées au niveau des localités, à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (moins d'un mois) et détaillée des localités. Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 5% des localités de la province ont été évaluées. Lorsque plusieurs IC ont été interrogés à propos d'une même localité, ces données ont été agrégées à l'échelle de la localité. La majorité des entretiens ont été réalisés en personne avec les IC, et quelques entretiens ont été faits par téléphone. Des [groupes de discussions communautaires](#) ont également été menés en parallèle, afin de compléter les données quantitatives et d'enrichir l'analyse. Cet aperçu présente les résultats les plus récents issus de la collecte de données réalisée entre le 09 et le 27 novembre dans les régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et du Nord, ainsi que des comparaisons et des tendances d'évolution sur le trimestre pour les cas pertinents.

### Couverture géographique de l'évaluation du mois de novembre 2020



Etant donné que la couverture géographique de ce suivi est limitée et que les informations reposent sur des réponses d'IC, les résultats doivent être considérés comme **indicatifs** de la situation.

4. REACH. [Analyse préliminaire de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#), octobre 2019  
5. REACH. [Termes de référence. Suivi humanitaire multisectoriel \(HSM\) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#), janvier 2020  
6. [Données](#) du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)

# Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

## Aperçu de la situation : Burkina Faso - Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Novembre 2020

### → Déplacements

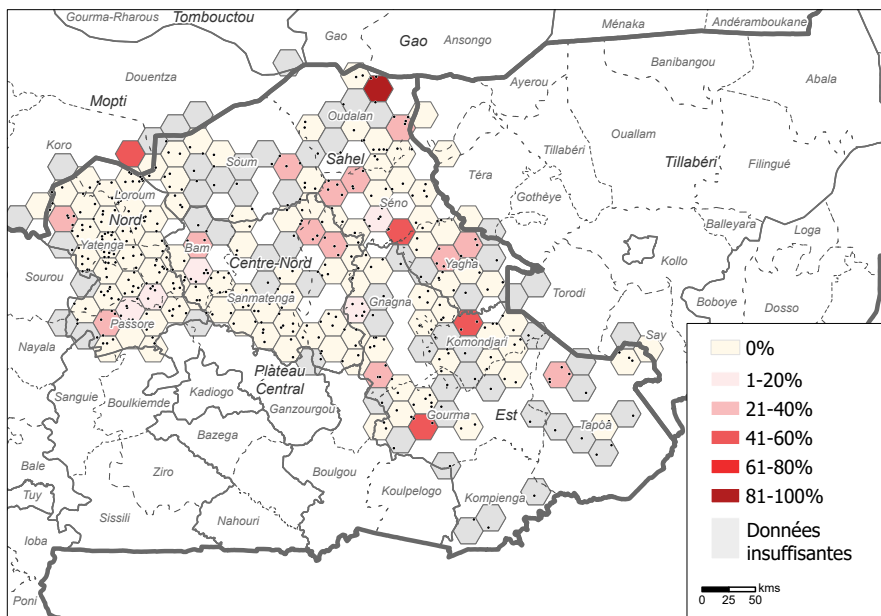
Principalement engendrés par un contexte sécuritaire instable et en dégradation constante, les déplacements internes de populations n'ont cessé de croître en 2020 : enregistrés au nombre de 560 000 en décembre 2019, les déplacés internes étaient deux fois plus nombreux presque un an plus tard. L'importance de ces déplacements semble toutefois avoir diminué : environ 20 000 PDI supplémentaires ont été enregistrés entre septembre et novembre 2020, contre plus de 250 000 sur la même période en 2019<sup>5</sup>. Le nombre de PDI enregistrés en date du 10 novembre sur le territoire burkinabè avoisinait les 1 050 000, soit une augmentation d'environ 15 000 déplacés par rapport au mois précédent. Ces déplacements massifs de populations reflètent une double dynamique caractéristique du contexte national. D'une part, ils sont la conséquence de la détérioration de la situation sécuritaire et de l'accès limité de l'assistance

humanitaire dans les zones d'origine des PDI. D'autre part, ces mêmes déplacements rendent les besoins en assistance humanitaire toujours plus conséquents dans les localités d'accueil des PDI<sup>6</sup>.

#### Présence des déplacés

Une conséquence directe de la continuité des déplacements de populations au fil des mois est la présence de groupes de populations déplacées au sein d'une large majorité des localités concernées par cette évaluation. En effet, les IC de plus de deux-tiers (70%) des localités évaluées ont rapporté la présence de PDI parmi la population de la localité. La région Centre-Nord est celle qui accueillait en novembre le plus grand nombre de PDI (430 000), devant le Sahel (244 000) et le Nord (76 000)<sup>2</sup>. Les IC de la région Centre-Nord ont également rapporté la présence de PDI dans la quasi-totalité (95%) des localités de la région. Au Sahel, la province du Soum accueillait à elle seule plus de 150 000 PDI<sup>7</sup>.

Proportion de localités évaluées en novembre ayant connu une arrivée récente<sup>8</sup> de PDI selon les IC :



7. OCHA, *Situation des personnes déplacées internes (PDI)*, 10 novembre 2020

8. Dans les 30 jours ayant précédé la collecte de données

9. Des *Groupes de Discussion Communautaire (FDG)* ont été réalisés en parallèle de la collecte de données quantitative, entre le 9 et le 28 novembre 2020

Evolution de la proportion de localités où les IC ont rapporté la présence de PDI au cours des trente jours précédant la collecte de données, par région :

	Sept.	Oct.	Nov.
Sahel	70%	81%	74%
Est	47%	54%	51%
Nord	70%	70%	73%
Centre-Nord	91%	88%	94%

Par ailleurs, ces mouvements de populations semblent toujours dynamiques : plus d'un quart (26%) des localités évaluées aurait connu une arrivée de PDI dans les trois mois précédant la collecte de données, selon les IC. Le continuum d'insécurité qui caractérise les régions frontalières comme l'Est ou le Sahel déclenche toujours des mouvements réguliers de populations. Des groupes de discussion communautaires réalisés auprès de PDI de diverses localités accessibles des régions Est et Centre-Nord ont permis de vérifier cette dynamique : l'ensemble des participants à ces groupes de discussion ont mentionné une arrivée récente de PDI au sein de leur localité d'accueil<sup>9</sup>. Enfin, des mouvements significatifs de retournés ont pu être observés dans certaines zones<sup>10</sup>. C'est le cas notamment des provinces du Loroum (région Nord) et du Soum (région Sahel), dans lesquelles la présence de retournés a été rapportée dans respectivement 69% et 74% des localités évaluées de chacune des provinces.

#### Principaux axes de déplacement

Les déplacements observés sur la période concernée par ce rapport suivent une logique similaire à celle qui a pu être observée tout au long de l'année : dans la grande majorité des cas, les populations se déplacent au sein de leur région et de leur province d'origine. C'est ainsi, par exemple, que les PDI présentes dans 94% des localités évaluées de la province du Gourma (région Est) s'étaient déplacées au sein de cette même province. De plus, des discussions communautaires ont permis d'identifier une logique de déplacement identique dans diverses zones du pays, depuis les localités rurales vers le chef-lieu de la commune ou de la province<sup>9</sup>. Toutefois, ce constat ne semble pas s'appliquer aux zones plus stables en matière de sécurité comme les provinces du Passore et du Zondoma (région Nord) et dans lesquelles les PDI

présentes proviennent des provinces voisines (Loroum, Yatenga, Soum et Bam). Par ailleurs, la diminution des incidents sécuritaires observée dans la région du Nord a donné lieu à divers mouvements pendulaires au cours desquels des PDI retournaient temporairement dans leur commune d'origine afin de récolter<sup>11</sup>. Dans certaines zones, les axes de déplacements restent impraticables : dans la commune de Gorgadji (province de Seno - région Sahel), des populations ont émis le souhait de se déplacer mais ont rapporté ne pas pouvoir en raison d'une trop forte insécurité sur les axes<sup>9</sup>.

% de localités où les retournés représentaient la moitié ou plus de la population totale selon les IC, par région :

Nord	55%	<div style="width: 55%;"></div>
Sahel	33%	<div style="width: 33%;"></div>
Centre-Nord	29%	<div style="width: 29%;"></div>
Est	5%	<div style="width: 5%;"></div>

#### Facteurs incitatifs et dissuasifs de déplacement

L'insécurité reste en novembre le principal facteur de déplacement des populations : les PDI présentes dans 100% des localités évaluées se seraient déplacées pour fuir la situation sécuritaire suite à un incident violent dans la localité, à des menaces ou par peur, selon les IC. Par ailleurs, lors des groupes de discussion communautaire, plusieurs PDI ont souligné que leur déplacement n'était que temporaire, et que leur retour était notamment conditionné par la stabilisation du contexte sécuritaire<sup>9</sup>. Dans la région Nord, certaines PDI dénoncent la précarité des conditions de vie dans la localité d'accueil et l'impossibilité de pratiquer des activités génératrices de revenu (AGR)<sup>11</sup>.

Raisons les plus souvent citées pour expliquer que des membres de la communauté locale ne se soient pas déplacés, en proportion des localités, selon les IC<sup>12</sup> :

Aucune raison de partir	50%	<div style="width: 50%;"></div>
Ne voulait pas partir	35%	<div style="width: 35%;"></div>
Pas assez d'argent pour quitter	6%	<div style="width: 6%;"></div>
Peur de voyager	5%	<div style="width: 5%;"></div>

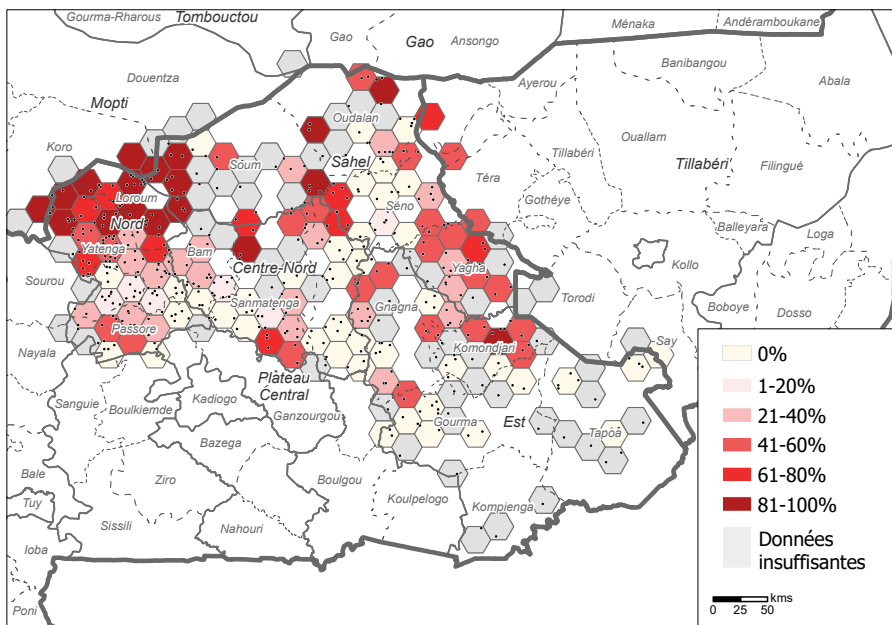
10. Personnes originaires de la localité et qui avaient été déplacées dans une autre zone du même pays mais qui sont désormais retournées dans leur localité d'origine. Le pré-déplacement doit avoir un caractère forcé

11. UNHCR, Intersos, *Rapport Mensuel de Protection - Région du Nord*, novembre 2020

### Sécurité alimentaire

La période de soudure 2020 a marqué la situation d'insécurité alimentaire la plus critique qu'ait connu le pays sur une décennie, avec plus de 3,3 millions de personnes en situation de crise alimentaire<sup>12, 13</sup>. De plus, et bien que la temporalité de cette évaluation corresponde à la période de récolte<sup>14</sup>, la situation en matière de sécurité alimentaire reste préoccupante dans certaines zones du pays. En novembre, le Cadre Harmonisé plaçait toujours huit provinces en Phase 3 d'insécurité alimentaire (« crise »), et environ 133 000 personnes en Phase 4 (« urgence »), dont 105 000 d'entre elles dans la seule région du Sahel. Le niveau d'insécurité alimentaire observé dans ces provinces est la conséquence d'une situation humanitaire dégradée où s'additionnent les incidents sécuritaires récurrents, la fermeture des infrastructures de santé ou encore la forte perturbation des AGR et des marchés<sup>15</sup>.

Proportion de localités évaluées en novembre où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours des trente jours précédant la collecte de données :



### Accès à la nourriture

L'avènement de la période de récolte semble marquer une amélioration rapide de la disponibilité de ressources en nourriture. En septembre, la proportion de localités dans lesquelles les IC rapportaient que la majorité de la population avait récemment eu accès à des quantités suffisantes de nourriture était de 35%<sup>8</sup>. En novembre, cette proportion a atteint les 64%. Une amélioration de la situation est également visible par rapport à la même période de l'année précédente<sup>1</sup>. Néanmoins, de nombreuses populations des régions affectées par la crise humanitaire mentionnent être conscientes que cette amélioration est bien temporaire, et que l'accès aux ressources en nourriture restera à terme insuffisant dans ces zones<sup>9</sup>. Par ailleurs, certaines provinces semblent être moins concernées par cette amélioration : en pleine période de récolte, la majorité de la population de seulement un quart (26%) des localités

du Soum (région Sahel) avait accès à de la nourriture en quantité suffisante, selon les IC. La situation semble très critique dans la province du Loroum (région Nord), où la majorité de la population n'avait pas accès à des quantités suffisantes de nourriture dans les trente jours précédant la collecte de données dans 97% des localités évaluées de la province, selon les IC.

Evolution de la proportion de localités évaluées où la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture<sup>8</sup>, par région - selon les IC :

	Sept.	Oct.	Nov.
Sahel	88%	75%	50%
Est	43%	24%	21%
Nord	78%	77%	51%
Centre-Nord	58%	54%	21%

L'insécurité et ses conséquences semblaient en novembre majoritairement responsables du déficit d'accès à la nourriture. En premier lieu, les IC de près de deux-tiers (65%) des localités évaluées ont cité l'incapacité d'accéder aux terres cultivables comme la principale raison de l'accès restreint à la nourriture<sup>16</sup>. Cette réalité semble d'autant plus s'appliquer dans les provinces du Soum (région Sahel), du Loroum (région Nord), du Bam et du Namentenga (région Centre-Nord), où cette proportion dépasse les 90%. De plus, les IC de plus de la moitié (53%) des localités évaluées ont mentionné l'insuffisance de terres cultivables comme principale cause du manque d'accès à la nourriture pour la majorité de la population<sup>8</sup>. Cette insuffisance peut notamment s'expliquer par l'importance des déplacements de populations dans certaines zones et de la concentration démographique qui en résulte. Les conditions climatiques et météorologiques (pauvreté des sols, manque de pluie) sont aussi régulièrement signalées par certaines populations<sup>9</sup>. Dans la région Nord, ces dernières sont mentionnées comme principale cause du manque d'accès à la nourriture par les IC de plus de 75% des localités évaluées<sup>16</sup>. Enfin, une diminution rapportée des distributions alimentaires semble impacter plus fortement les populations du Sahel et du Centre-Nord, où ce facteur a été rapporté comme la cause principale de l'accès insuffisant à la nourriture par respectivement 14% et 10% des IC de ces deux régions<sup>8, 16</sup>.





### Principales sources de nourriture

L'agriculture représente la principale activité de subsistance dans l'ensemble des zones concernées dans le cadre de cette analyse<sup>17</sup>. Il est donc peu surprenant de constater qu'en cette période de récolte<sup>14</sup>, la principale source de nourriture pour la majorité de la population de près des trois quarts (74%) des localités évaluées soit issue de la production agricole des populations, selon les IC. Par ailleurs, le lien entre insécurité et source de nourriture semble ici se dessiner : les provinces du Loroum (région Nord) et du Soum (région Sahel) figuraient parmi les régions où l'accès non sécurisé aux terres cultivables avait été rapporté par de nombreux IC. Or, ces mêmes régions sont les deux seules pour lesquelles les IC ont rapporté que la principale source de nourriture pour la majorité de la population n'était pas la production agricole, mais l'achat de nourriture. Par ailleurs, l'utilisation de stratégies d'adaptation pour pallier le manque de nourriture dans certaines zones difficiles d'accès semble rester fréquente malgré la saison<sup>9</sup> : la majorité de la population diminuerait les quantités consommées au cours de la journée afin de faire face au manque de nourriture au sein d'une localité sur quatre, parmi l'ensemble des localités évaluées et selon les IC.

### Accès au marché

La grande majorité des populations des régions Sahel, Est, Nord et Centre-Nord semblaient avoir accès à un marché fonctionnel au mois de novembre (constat rapporté par les IC de 92% des localités)<sup>18</sup>. Dans certaines zones, l'insécurité sur les axes empêche le bon approvisionnement de certains marchés et entraîne une augmentation systématique des prix des denrées. Un rapport du Cadre Harmonisé mentionnait en novembre une disponibilité moindre des produits agricoles ainsi qu'une hausse des prix des céréales, par rapport à l'année passée<sup>15</sup>.

% de localités évaluées où les IC ont rapporté que la majorité de la population avait accès à un marché<sup>8, 18</sup> :

Centre-Nord	98%	
Est	96%	
Nord	88%	
Sahel	86%	

12. Les IC avaient la possibilité de sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question. Les résultats peuvent donc excéder 100%

13. La période de soudure correspond au Burkina Faso aux mois de juillet et d'août (source)

14. Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). [Burkina Faso - Mise à jour du suivi à distance](#), décembre 2020

15. Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest, Fiche de communication, novembre 2020

16. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté un accès insuffisant à de la nourriture pour la majorité de la population de la localité et au cours des



### Moyens de subsistance

Les activités de subsistance des populations du Burkina Faso ont connu divers types de perturbation au cours de la fin d'année 2020. D'une part, les restrictions liées au COVID-19 ont entraîné un ralentissement de l'activité économique dans la grande majorité des secteurs. La fermeture des frontières a impacté négativement l'ensemble des populations dont les revenus dépendent beaucoup des migrations saisonnières. D'autre part, la dégradation continue de la situation sécuritaire dans les zones difficiles d'accès continue d'entraîner des déplacements spontanés de populations et de freiner l'accès aux marchés, aux zones de pâturage et aux sources habituelles de revenus des populations (sites d'orpaillage ou de maraîchage). Dans la région du Nord, la combinaison de phénomènes climatiques (arrêt précoce de la saison des pluies), de l'insécurité et de la fermeture des frontières (réduction des intrants) a entraîné une diminution de la production agricole moyenne (allant de 20% à 50% par rapport à la moyenne annuelle des dernières années)<sup>14</sup>.

### Accès aux moyens de subsistance

En dépit de ces différentes contraintes, la majorité de la population avait encore accès à ses moyens habituels de subsistance au cours de la période récente dans la majorité (71%) des localités évaluées des quatre régions, selon les IC<sup>8</sup>. C'est à l'échelle locale que des asymétries commencent à apparaître : dans les provinces de la Tapoa (région Est), du Passoré ou du Zondoma (région Nord), la proportion de localités au sein desquelles la majorité de la population avait accès à ses activités de subsistance au cours de la période récente avoisine – voire dépasse – les 95%, selon les IC<sup>8</sup>. Dans la province du Soum (région Sahel), c'était le cas pour seulement un peu plus d'un tiers (37%) des localités de la province. Enfin, la province du Loroum semble dépendre la situation la plus critique : les IC de la province ont rapporté que la majorité de la population avait accès à ses activités de subsistance au cours de la période récente dans seulement 3% des localités<sup>8</sup>. Les informations recueillies à la fois auprès des IC des différentes régions et de différents groupes de population<sup>9</sup> conduisent à une conclusion identique : les différentes formes d'insécurité (insécurité sur les axes, vol de bétail, fermeture des marchés) restent les principaux facteurs contraignant l'accès habituel aux

trente jours précédant la collecte de données

17. FEWS NET, [Burkina Faso Livelihood zones](#), janvier 2010

18. L'indicateur rapporté ici répond à la question portant sur l'accès à un marché fonctionnel à distance de marche pour la majorité de la population au cours des trente jours précédant

activités de subsistance. A l'image du trimestre précédent<sup>19</sup>, c'est dans les provinces frontalières que ce constat semble le plus visible : la proportion de localités où l'insécurité a été désignée comme le principal obstacle à l'accès aux activités de subsistance atteint – voire dépasse – les 90% dans les provinces situées aux frontières malienne (Loroum, Oudalan) et nigérienne (Yagha, Komondjari), selon les IC<sup>20</sup>.

**Principales raisons citées par les IC pour expliquer la perturbation des activités agricoles au cours de la période récente - parmi les localités où les activités agricoles ont été rapportées comme perturbées<sup>12 21</sup> :**

Insécurité	87%
Accès insuffisant aux terres cultivables	52%
Pluies insuffisantes	31%

### Perturbation des activités de subsistance

En novembre, les activités d'agriculture, d'élevage et de commerce constituaient les principales sources de revenu des populations : ces trois activités ont été citées comme telles par les IC de plus de 50% des localités évaluées. Néanmoins, ces activités correspondent également aux activités qui semblent avoir été les plus perturbées au cours de la même période<sup>8 12</sup>. La période relative à cette évaluation correspond au Burkina Faso au phénomène de retour des transhumants dans leurs provinces d'origine. Toutefois, si le blocage de transhumants au sud de la zone (Bénin, Togo, Ghana) causé par la fermeture des frontières avait été résolu grâce à l'intervention des Ministères en charge de l'élevage, cette activité reste fortement perturbée : la présence active de groupes armés et la récurrence des incidents sécuritaires viennent restreindre l'accès aux pâturages et aux points d'eau qui servent à abreuver le cheptel<sup>15</sup>. En conséquence, les IC de plus de deux-tiers (67%) des localités évaluées ont mentionné les activités d'élevage parmi les principales activités perturbées dans la localité<sup>8</sup>. Par ailleurs, les activités d'agriculture ont également été signalées comme perturbées par plus de la moitié (52%) des IC des localités évaluées<sup>8</sup>. Enfin, la fermeture des frontières liée aux mesures de lutte contre le COVID-19 semble également avoir eu une incidence sur les migrations saisonnières : les IC de plus de la moitié (52%) des localités les ont mentionnées comme faisant partie des activités de subsistance les plus perturbées<sup>8</sup>.

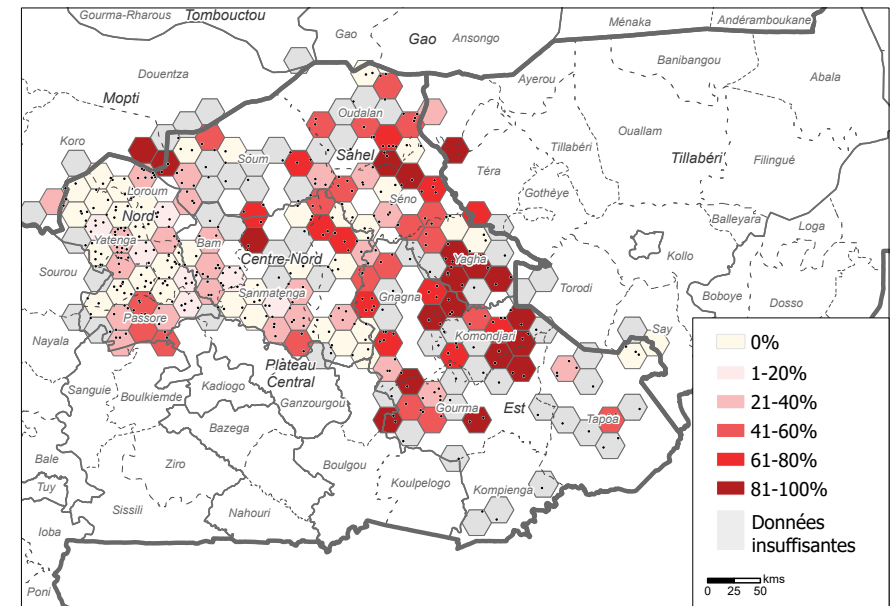
### Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Le nombre de personnes ayant besoin d'assistance en EHA est passé d'environ 2 150 000 en juin 2020 à près de 2 375 000 en novembre, soit une augmentation de 225 000 personnes ayant besoin d'assistance en EHA dans l'espace d'un trimestre<sup>19 22</sup>. La concentration démographique causée par la présence et l'arrivée continue de ménages déplacés au sein des localités d'accueil semble être un facteur déterminant de cette croissance, dans la mesure où les deux régions concentrant le plus de personnes ayant besoin d'assistance en EHA – au Centre-Nord, plus de 842 500 personnes et au Sahel environ 670 000 – sont également les deux régions qui accueillent le plus grand nombre de PDI<sup>2</sup>.

### Accès à l'eau

Au-delà de la pression sur les ressources en eau imposée par les flux de déplacés ou de la problématique de l'accès humanitaire, la thématique de l'accès à l'eau semble également liée à des postulats structurels identifiables à échelle locale<sup>9</sup>. En effet, si la majorité de la population semblait avoir accès à des quantités suffisantes d'eau afin de couvrir les besoins du ménage dans près des deux-tiers (63%) de l'ensemble des localités évaluées, cette proportion ne dépassait pas les 30% dans les provinces du Komondjari et du Yagha (région Est). L'utilisation de pompes à motricité humaine (PMH) semble souvent préférée à celle des puits. En effet, la PMH est citée comme principale source d'eau de boisson pour la majorité de la population par les IC de 71% des localités évaluées, contre 22% pour l'utilisation des puits. Toutefois, l'afflux important de PDI dans certaines zones combiné au nombre limité de

*Proportion de localités évaluées en novembre où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage au cours des trente jours précédant la collecte de données :*



la collecte de données. La définition de la désignation « à distance de marche » reste à la discrétion de l'IC interrogé

19 REACH, [Situation Overview, Suivi de la Situation Humanitaire au Burkina Faso - Sahel, Est, Nord et Centre-Nord](#), juin 2020

20. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté un accès insuffisant aux moyens de subsistance habituels au cours des 30 jours précédant la collecte

# Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

## Aperçu de la situation : Burkina Faso - Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Novembre 2020

PMH disponibles et fonctionnelles contraint régulièrement une partie de la population à se diriger vers les puits, qu'ils soient protégés ou non<sup>9</sup>. Concernant l'accessibilité à la source d'eau, les IC ont mentionné que le trajet (aller et retour) à la source d'eau était inférieur à une heure de temps pour la population d'environ trois-quarts (74%) des localités enquêtées. Ce constat ne semble cependant pas se vérifier dans les zones les plus difficiles d'accès : selon les IC, au moins une demi-journée de trajet était nécessaire afin de se rendre à la source d'eau principale et d'en revenir pour la majorité de la population de 12% des localités évaluées dans la province de l'Oudalan (région Sahel).

L'accès à l'eau n'échappe pas aux contraintes posées par le contexte sécuritaire dégradé en matière d'accès aux différentes ressources. Dans les provinces situées à la frontière et où la présence de groupes armés est rapportée comme plus active<sup>23</sup>, l'accès à la source d'eau peut être intégralement coupé pour la population de certaines localités. La région de l'Est semblait particulièrement faire face à cette problématique : en novembre, l'insécurité bloquait l'accès la source d'eau habituelle des populations des provinces de la Kompienga, de la Gnagna et de la Komandjari dans respectivement 67%, 44% et 33% des localités évaluées, selon les IC de ces trois provinces.

**Principales provinces où la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage, en % de localités et selon les IC<sup>8</sup> :**

Yagha	79%	<div style="width: 79%;"></div>
Komandjari	71%	<div style="width: 71%;"></div>
Gourma	68%	<div style="width: 68%;"></div>

### Accès aux latrines

Sur l'ensemble des régions, l'utilisation de latrines – privées ou publiques – reste assez minoritaire. Selon les IC des quatre régions, la majorité de la population utiliserait des latrines dans seulement un tiers (32%) des localités évaluées. De plus, la présence de latrines privées semble peu répandue, et ne concernerait que 15% des localités évaluées selon les IC. La défécation à l'air libre (DAL)

semble largement pratiquée dans ces différentes régions ; par ailleurs, la population de plus de la moitié (51%) des localités pratiquerait la DAL « sans zone précise », une pratique pouvant amener à soulever des risques en matière d'hygiène, d'assainissement de la localité ou encore de protection (risques accrus de violence basée sur le genre – VBG). Concernant l'utilisation réduite des latrines, l'explication « culturelle » est apportée par les IC de seulement 5% des localités. En effet, la non-utilisation des latrines par la population s'expliquerait avant tout par l'insuffisance du nombre de latrines (principale raison dans 68% des localités) ou l'absence totale de latrine dans la localité (principale raison dans 24% des localités), selon les IC.

### Hygiène

Le virus du COVID-19 était encore actif en novembre sur le territoire du Burkina Faso, et une diversification des communes touchées par le virus pouvait être observée<sup>24</sup>. Les pratiques d'hygiène comme le lavage de mains et la capacité des populations à avoir accès à du savon restaient donc au centre de l'attention. Toutefois, la population de près de la moitié (49%) des localités évaluées semblait ne pas utiliser de savon pour se laver les mains, selon les IC ; cependant, son utilisation semble varier selon les régions : au Centre-Nord, la population de deux-tiers des localités utilisait du savon pour se laver les mains, tandis que cette pratique ne semblait concerner que 22% des localités dans la région de l'Est, selon les IC. Néanmoins, l'accès au savon semble rester une contrainte : les IC de 46% des localités évaluées ont rapporté que la majorité de la population avait eu des difficultés à s'en procurer au cours de la période récente<sup>8</sup>. Par ailleurs, il est également important de noter que selon les IC 90% des localités, cet accès restreint est principalement justifié par le coût trop élevé du savon<sup>25</sup>.

**Principales provinces où les IC ont rapporté que la majorité de la population avait du mal à se procurer du savon, en % de localités et selon les IC<sup>9</sup> :**

Kompienga	100%	<div style="width: 100%;"></div>
Loroum	97%	<div style="width: 97%;"></div>
Gnagna	80%	<div style="width: 80%;"></div>

## Santé et nutrition

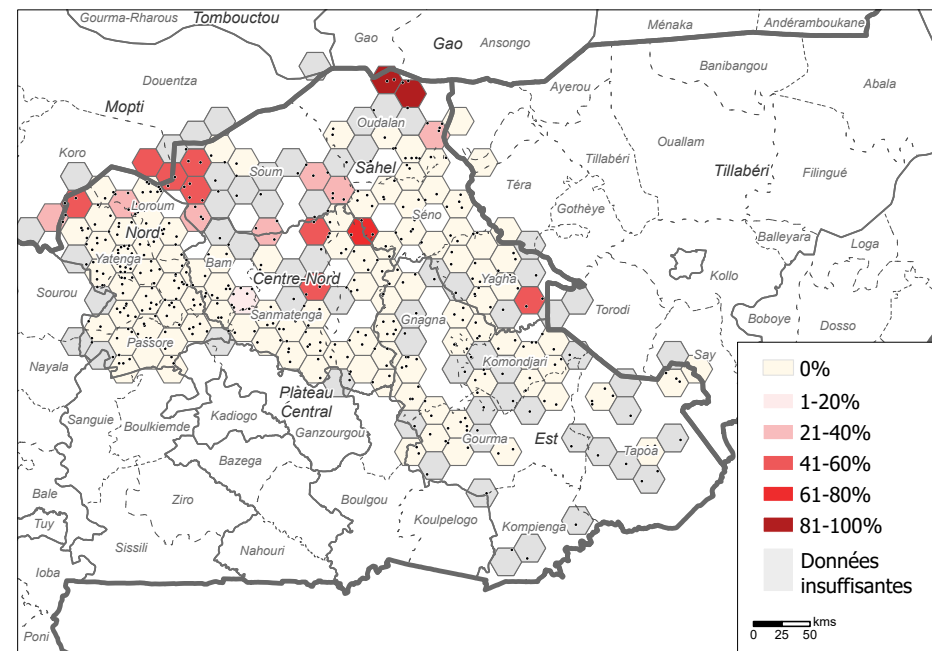
L'actualité de novembre au Burkina Faso en matière de santé restait focalisée sur la lutte contre l'épidémie de COVID-19. En date du 26 novembre, le recensement faisait état de 2 816 cas répartis dans les treize régions du pays, dont 81 cas dans les régions Sahel, Est, Nord et Centre-Nord concernées par cette évaluation<sup>24</sup>. Par ailleurs, l'environnement sécuritaire dégradé continue d'impacter négativement le système de santé et prive plus de 1,3 millions de personnes d'accès aux soins<sup>26</sup>. L'insécurité et ses conséquences (déplacements du personnel médical, vols de médicaments, etc.) était en novembre responsable de la fermeture de 323 Centres de Santé (CDS) et du fonctionnement minimal de 232 autres, dont plus de la moitié (112 CDS) dans la seule région du Sahel<sup>2</sup>. Enfin,

les chiffres du Cluster Santé et Nutrition indiquaient qu'au moins 169 CDS servaient en novembre de lieu d'accueil pour des populations déplacées, affectant ainsi l'offre des soins de santé au sein de ces infrastructures<sup>26</sup>.

### Accès à des services de santé

Parmi les quatre régions concernées dans le cadre de cette analyse, les infrastructures de santé semblent à première vue être disponibles pour la majorité de la population. En effet, la proportion de localité où la majorité de la population avait accès à des infrastructures de santé fonctionnelles et à distance de marche au cours des trente jours précédant la collecte de données dépasse les 90% dans presque toutes les provinces<sup>27</sup> ; seules les provinces particulièrement difficiles d'accès comme la Kompienga (région Est), l'Oudalan et le Soum (région Sahel) font exception.

*Proportion de localités évaluées en novembre où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé à distance de marche au cours des trente jours précédant la collecte de données :*



de données

21. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté une perturbation des activités de subsistance liées à l'agriculture au cours des 30 jours précédant la collecte de données

22. Données du Cluster Eau, Hygiène et Assainissement

23. Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)

24. Ministère de la santé, Secrétariat général, Institut national de santé publique. Rapport de situation sur l'épidémie de la maladie Coronavirus (COVID-19) au Burkina Faso.

Evolution de la proportion de localités où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'a pas eu récemment accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche<sup>8, 27</sup> :

	Sept.	Oct.	Nov.
Sahel	20%	19%	19%
Est	9%	4%	3%
Nord	6%	3%	2%
Centre-Nord	7%	3%	3%

Pour les localités concernées, l'accès restreint de la population aux infrastructures de santé fonctionnelles et à distance de marche est, selon les IC, en très grande partie causé par les conséquences de la dégradation du contexte sécuritaire propre à ces régions (infrastructure fermée ou détruite, absence d'infrastructure, déplacement du personnel médical). En effet, la fermeture des infrastructures de santé pour cause d'insécurité serait la principale justification de l'accès restreint à des services de santé fonctionnels à distance de marche dans plus de la moitié (51%) des localités évaluées concernées, selon les IC<sup>28</sup>. Enfin, diverses zones difficiles d'accès semblent faire face à une situation similaire, où seul le Centre de Santé situé dans le chef-lieu de la commune ou de la province serait resté ouvert, fonctionnel et approvisionné<sup>9</sup>. Selon les IC, l'impossibilité d'accéder à des services de santé fonctionnels à distance de marche dans 17% des localités s'expliquerait par la simple absence de ce type d'infrastructure dans la zone<sup>28</sup>.

En outre, si la majorité des populations des localités évaluées semblaient avoir accès à des services de santé fonctionnels à distance de marche, la situation est plus préoccupante en matière de présence de dispositifs d'urgence pour la prise en charge de malades critiques dans ces localités. En effet, seuls les IC d'un peu plus de la moitié (55%) des localités évaluées ont rapporté l'existence de ce type de dispositif. Les provinces du Soum et de l'Oudalan se démarquent par un accès restreint en matière de santé : si les IC y ont rapporté des contraintes d'accès aux services de soins plus fortes, c'est également dans ces deux provinces que se trouvent la plus grande

proportion de localités où la population n'avait pas accès à un dispositif d'urgence pour la prise en charge de malades critiques dans la localité ; en moyenne, seuls 20% des localités auraient accès à ce type de dispositif, selon les IC.

**Principales barrières à l'accès aux services de santé dans la région du Sahel au cours de la période récente, selon les IC et en % des localités<sup>8, 28</sup> :**

Infrastructures fermées (insécurité)	55%
Pas ou plus de travailleurs de santé dans la zone (déplacement / ont cessé de travailler)	18%
Infrastructures trop éloignées / pas d'infrastructure de proximité	9%
Infrastructures détruites (attaques ou intempéries)	9%

### Problèmes de santé et décès

A l'image des trimestres précédents, le principal problème de santé rapporté en novembre par les IC reste le paludisme<sup>19, 29</sup>. Depuis le début de l'année 2020 jusqu'à la période de novembre, le Ministère de la Santé avait recensé plus de 10 millions de cas de paludisme sur l'ensemble du territoire, dont près de 455 000 cas de paludisme grave ayant entraîné le décès de plus de 3 000 individus<sup>30, 31</sup>. S'ils apparaissent comme moins fréquents à l'échelle des quatre régions, les problèmes respiratoires représentent le principal problème de santé dans de plus de 15% des localités de certaines provinces du Sahel (Oudalan, Soum, Seno) ou de l'Est (Gnagna, Kompienga), selon les IC. Par ailleurs, des cas d'ictère fébrile sont apparus dans la région Centre-Nord et auraient engendré 15 décès sur le trimestre (septembre – novembre)<sup>26</sup>. Les IC n'ont rapporté une augmentation du nombre de décès que dans 6% des localités évaluées<sup>8, 32</sup>. Cette proportion est plus significative dans les provinces du Loroum (région Nord) et du Soum (région Sahel), où cette augmentation a été rapportée par les IC de respectivement 16% et 13% des localités. Parmi les localités du Soum (région Sahel) pour lesquelles les IC ont mentionné une augmentation du nombre de décès survenus au cours des trente derniers jours par rapport aux mois précédents, les IC de 60% d'entre elles ont mentionné les conflits comme le principal facteur de cette augmentation.

### Nutrition

Une communication du bureau d'OCHA faisait état, en novembre 2020, d'environ 166 000 enfants souffrant de malnutrition au Burkina Faso<sup>33</sup>. En effet, si les IC ont mentionné la présence de programmes nutritionnels au sein de la grande majorité des localités (93%), les différents organismes intervenant dans ce secteur semblent toujours pâtir des difficultés d'accès vers ces zones frontalières. Ainsi, l'absence de programmes nutritionnels a été notée par les IC de 34% des localités du Soum (région Sahel) et de 42% des localités du Kompienga (région Est). En matière de type de programmes disponibles, les IC ont mentionné les programmes liés à la malnutrition modérée des enfants et à la malnutrition modérée des femmes enceintes et allaitantes comme les plus présents parmi les localités évaluées – présents dans 89% des localités évaluées, selon les IC. Néanmoins, dans certaines zones du Sahel, les populations mentionnent l'insécurité persistante sur les axes qui continue d'empêcher l'accès des organismes porteurs de programmes nutritionnels jusqu'à la localité, alors même qu'un nombre important d'enfants dans ces zones semblent présenter des signes de malnutrition<sup>9</sup>.

### Abris et bien non-alimentaires

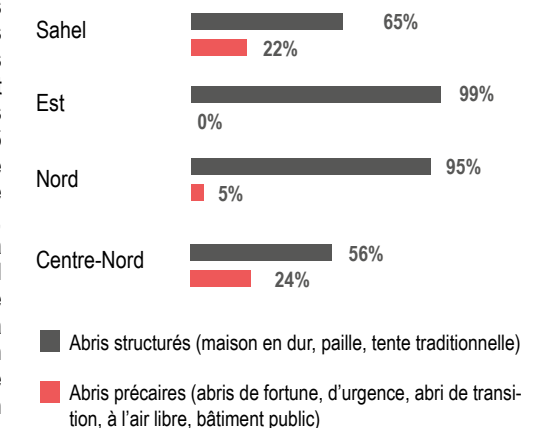
Certains ménages déplacés sont accueillis au sein de la communauté hôte et peuvent bénéficier de conditions d'abris similaires à celles de la population locale. Les chiffres de novembre du Conseil National De Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) montraient que près de 24 800 ménages déplacés étaient accueillis au sein de la communauté hôte, parmi les plus de 115 000 ménages déplacés recensés au Burkina Faso. Cette « tendance d'accueil » par la population locale semble néanmoins varier selon la région observée : dans l'Est, seuls 9% des ménages PDI sont accueillis au sein de la communauté hôte. De plus, dans la région du Centre-Nord – où le nombre de PDI est le plus important – le nombre de ménages déplacés qui n'étaient pas accueillis au sein de la communauté hôte s'élevait à plus de 36 700 ménages<sup>34</sup>. En conséquence, une attention particulière doit être apportée à la situation des PDI n'étant pas logées par la population

locale, notamment en termes de qualité – ou d'existence – d'un abris adéquat.

### Types d'abris par groupe de population

La population non déplacée des localités évaluées dans cette analyse semble en grande majorité se loger dans des abris en dur (en bois, béton, banco, briques, etc.). Selon les IC, c'est le cas de la population locale de 86% des localités évaluées ; dans le Centre-Nord, les populations locales de l'ensemble des localités évaluées vivent dans des logements en dur, selon les IC. Seule la région de l'Est semble faire exception : dans 37% des localités de la région, les IC ont mentionné que la population locale vivait dans des habitats en paille ou dans des cases traditionnelles. Les types d'abris utilisés par les populations déplacées semblent plus hétérogènes, et varient selon les régions. Dans l'Est, les PDI de 33% des localités vivent dans des logements en dur tandis qu'au Nord, c'est le cas des PDI de 86% des localités évaluées de la région. Dans la province du Soum (région Sahel), les IC ont rapporté que les PDI vivaient dans des abris de transition ou de fortune (construits à partir de matériaux locaux pour pallier le manque d'abris) dans plus d'une localité sur quatre

Proportion de localités évaluées en novembre par type d'abri principal pour les PDI - selon les IC :



novembre 2020

25. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté des difficultés à se procurer du savon

26. Cluster Santé, [Bulletin mensuel](#), novembre 2020

27. La définition de la désignation « à distance de marche » reste à la discrétion de l'IC interrogé

28. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté des difficultés d'accès aux infrastructures de santé fonctionnelles à distance de marche

29. REACH, [Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#), mars 2020



(26%). La problématique de l'abri est plus marquée chez les ménages déplacés. Tout d'abord, la majorité des PDI d'environ une localité sur deux (43%) semblaient résider dans des logements en dur (bois, briques, béton, banco). Par ailleurs, le fait de résider dans un abri en dur n'engage pas obligatoirement des conditions de vie adéquates pour les ménages déplacés. Les conditions de logement des PDI paraissent critiques : en novembre, les IC ont rapporté que les PDI présentes dans plus des deux-tiers (68%) des localités évaluées des quatre régions ne vivaient pas dans des conditions adéquates. La situation apparaît plus préoccupante dans la région Est : selon les IC, les PDI résidant dans plus des trois-quarts (77%) des localités de la région ne vivaient pas dans des conditions adéquates ; cette proportion atteint 83% dans la province de la Kompienga, et 88% dans la province de la Komondjari. Les raisons venant expliquer ces conditions de vie inadéquates sont diverses (cf. tableau ci-après).

Trois principales explications mentionnées par les IC de chaque région pour expliquer les conditions de vie inadéquates des PDI dans la localité, en % des localités<sup>35</sup> :

	Sahel	Est	Nord	C-N
Manque d'espace fermé (intimité et protection)	27%	22%	59%	27%
Risque d'éviction	10%	58%	19%	8%
Pas d'accès aux moyens de subsistance	31%	14%	7%	31%
Abris non adaptés au climat/exposés aux risques naturels	8%	1%	9%	4%

Sur l'ensemble des régions, ces conditions de vie inadéquates sont principalement expliquées par un déficit d'espace fermé et garantissant des conditions d'intimité et de protection pour tous les habitants du logement ; cette raison a été mentionnée par les IC de 37% des localités évaluées<sup>35</sup>. Toutefois, les raisons expliquant les conditions de vie inadéquates des PDI semblent varier fortement selon les régions.

### Destruction d'abris

La fin de la saison pluvieuse a donné lieu à une diminution significative du nombre d'abris ayant été détruits. Pour le mois de septembre, la proportion de localités ayant connu en leur sein une destruction d'abris (partielle ou totale) au cours de la période récente était de 82%, selon les IC ; le mois suivant, cette proportion était passée à 70%. Sur ces deux mois, les IC avaient mentionné les intempéries et les fortes pluies comme le principal facteur responsable de ces destructions dans 81% des localités concernées par cette problématique. En novembre, la proportion de localités ayant connu une destruction d'abris au cours de la période récente était de seulement 4%, selon les IC<sup>9</sup>.

### Disponibilité des biens non-alimentaires

En matière de disponibilité et de besoins des populations en biens non-alimentaires (BNA) au Burkina Faso, il est nécessaire de distinguer les articles ménagers essentiels (AME) des autres BNA. Dans la région du Nord, les IC ont rapporté que les articles de couchage étaient disponibles pour la majorité de la population de 50% des localités<sup>36</sup>. En général, le Loroum semble être la province pour laquelle les IC ont rapporté la plus grande indisponibilité en BNA et AME.

Principaux AME et BNA (hors-AME) mentionnés par les IC comme utiles et indisponibles dans la localité<sup>12, 36</sup> :

<b>AME</b>	
Moustiquaire	49%
Articles de cuisine	23%
Articles de couchage	20%
Bidon	19%
Articles vestimentaires	18%
<b>BNA (hors-AME)</b>	
Articles hygiène / dignité femme	35%
Articles hygiène bébé	21%
Articles hygiène (brosses à dents, dentifrice)	20%

### Protection

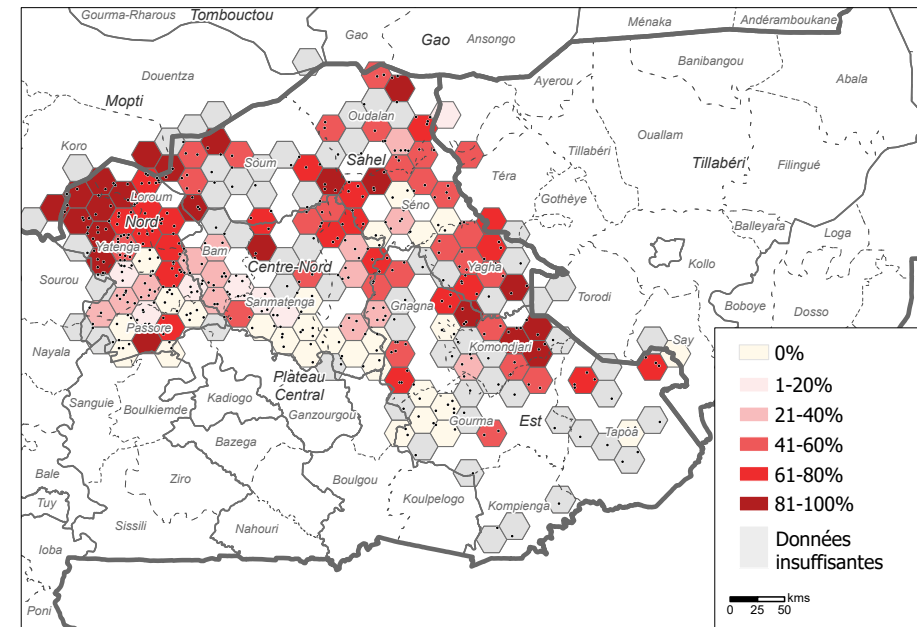
La crise sécuritaire liée à l'activité de groupes armés sur les bandes frontalières qui secoue le Burkina Faso depuis maintenant plusieurs années n'a pas faibli en 2020. Un rapport publié en fin d'année fait état de plus de 2 500 incidents sécuritaires enregistrés sur l'ensemble du pays au cours de l'année 2020. Ce chiffre correspond presque au double du nombre d'incidents enregistrés l'année précédente (augmentation de 88% entre 2019 et 2020)<sup>23</sup>. Les organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans la veille sécuritaire ont dénombré 181 incidents sécuritaires sur la période couverte par cette évaluation, dont la grande majorité (169) est survenue dans les six régions catégorisées en crise humanitaire ; de plus, sur la cinquantaine d'incidents sécuritaires enregistrés sur le mois de novembre 2020, les deux-tiers d'entre eux sont

survenus dans la région du Sahel<sup>23</sup>. Au sein de la région du Sahel, les populations des provinces du Soum et du Yagha sont les plus concernées par cette insécurité<sup>37</sup>. Enfin, une diminution relative des incidents perpétrés par les groupes armés à l'encontre des populations civiles a pu être perçue au cours du trimestre dans certaines zones, comme le Nord ou l'Est<sup>11, 23</sup>. Selon certains acteurs spécialisés, cette diminution perçue pourrait être la conséquence d'une évolution de la stratégie des groupes armés dans ces zones, évitant la confrontation directe afin d'y étendre leur influence.

### Insécurité

La récurrence des incidents sécuritaires au fil des mois contribue à maintenir un fort sentiment d'insécurité au sein d'une importante partie de la population. Les IC des quatre régions évaluées ont rapporté que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité dans près de la moitié (48%)

Proportion de localités évaluées en novembre où les IC ont rapporté que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours des trente jours précédant la collecte de données :



une vision subjective de la situation dans leur localité

33. OCHA, *Sahel Dashboard - Humanitarian overview*, novembre 2020

34. CONASUR, *Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso*, décembre 2020

30. Le paludisme grave se définit comme une forme aiguë de paludisme à falciparum accompagnée de signes de gravité et/ou d'un dysfonctionnement des organes vitaux (source)

31. Ministère de la Santé, Direction de la Protection de la Santé de la Population, Bulletin Hebdomadaire de la Situation Epidémiologique N°48, novembre 2020

32. Notre méthodologie de collecte ne permet pas de calculer le taux de mortalité pour chaque localité enquêtée. Les données recueillies auprès des IC sont indicatives et offrent

# Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

## Aperçu de la situation : Burkina Faso - Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Novembre 2020

des localités évaluées. Les populations situées sur les zones frontalières semblent plus en proie à l'insécurité ; dans les provinces du Soum et du Loroum (frontière malienne) et de la Kompienga (frontière béninoise), la majorité de la population se sentait en insécurité dans plus de trois-quarts des localités évaluées dans chaque province, selon les IC.

**% des localités dans lesquelles la majorité de la population ne s'est pas sentie en sécurité au cours des trente jours précédant la collecte de données, par région et selon les IC :**

Sahel	62%	<div style="width: 62%;"></div>
Nord	54%	<div style="width: 54%;"></div>
Est	49%	<div style="width: 49%;"></div>
Centre-Nord	21%	<div style="width: 21%;"></div>

En matière de typologie d'incidents sécuritaires, les incidents incluant des violences perpétrées à l'encontre de populations civiles ont été plus nombreux que les attaques et affrontements armés : sur la période évaluée ici, 80 cas de violences faites à l'encontre de civils ont été enregistrés contre 61 cas d'attaques armées<sup>35</sup>. En revanche, les incidents entraînant la mort ou la blessure grave de populations civiles semblent minoritaires : à l'échelle des quatre régions, seuls les IC de 7% des localités évaluées ont mentionné ce type d'incident au cours de la période récente<sup>8, 38</sup>. Néanmoins, certains cas plus préoccupants sont observables à l'échelle des provinces : dans le Soum et l'Oudalan (région Sahel), des incidents durant lesquels des civils auraient été tués ou gravement blessés au cours des trente jours précédant la collecte de données ont été mentionnés par les IC de 15% des localités évaluées de chaque province. Dans la province du Kompienga (région Est), de tels incidents seraient survenus dans une localité sur quatre (25%), selon les IC. Enfin, les IC d'une très grande majorité (94%) des localités évaluées sur l'ensemble des régions ont rapporté une bonne entente entre la communauté hôte et la communauté déplacée au sein de la localité. Toutefois, ce constat semble moins s'appliquer dans la région de l'Est, dans laquelle les IC de 8% des localités ont rapporté l'existence de tensions entre ces deux groupes. De plus, les IC ont souligné la fragilité

des relations entre la communauté hôte et la communauté déplacée au sein de la localité dans 33% des localités évaluées dans la province de la Kompienga (région Est).

### Préoccupations en matière de protection

L'insécurité caractéristique des régions du Sahel, de l'Est, du Nord et du Centre-Nord engendre des préoccupations multiples en matière de protection au sein de la population. La présence de groupes armés reste active dans ces quatre régions<sup>23</sup> : selon les IC, la crainte d'attaques de ces groupes armés sur la localité était en novembre la principale préoccupation en matière de protection pour la majorité de la population dans 90% des localités évaluées. Dans les provinces du Loroum (région Nord), du Komondjari et du Kompienga (région Est), c'est même la principale préoccupation en matière de protection pour la majorité de la population de l'intégralité des localités évaluées dans ces provinces. Par ailleurs, les restrictions de mouvements dues à l'insécurité sur les axes de déplacement ou les enlèvements représentaient en novembre la principale préoccupation en matière de protection pour la majorité de la population dans respectivement 18% et 19% des localités évaluées.

L'accès à la santé et aux soins d'urgence semble également être une préoccupation importante : selon les IC, la crainte de ne pas pouvoir se faire soigner en cas de blessure, de maladie ou de problème de santé grave représenterait la principale préoccupation en matière de protection pour la majorité de la population d'un quart des localités enquêtées sur les quatre régions, et de plus de la moitié (57%) des localités évaluées de la région Nord. De plus, des participants aux groupes de discussion communautaires provenant de zones difficiles d'accès ont mentionné en novembre l'absence totale d'assistance en protection ou de référencement des incidents dans leurs localités d'origine<sup>9</sup>. Sur la thématique de la protection de l'enfance, il semble important de noter que des groupes de discussions communautaires organisés avec des populations déplacées du Sahel, de l'Est et du Nord ont permis de souligner la récurrence du travail des enfants mineurs. Il semblerait que la présence de ces derniers ne soit pas rare au sein des sites d'orpaillage artisanaux<sup>9</sup>. Cette importante implication des enfants dans ces activités exercerait un impact non négligeable sur leur scolarisation, pourtant déjà faible.

### Education

A la suite de plusieurs mois de fermeture en raison des mesures gouvernementales liées à la lutte contre la transmission du COVID-19<sup>19</sup>, la rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1er octobre 2020 au Burkina Faso. Cependant, l'éducation reste un des secteurs les plus affectés par l'insécurité, dont les conséquences ont pu être mises en évidence à l'occasion de cette rentrée scolaire 2020 – 2021. Les chiffres de la fin d'année 2020 font état de près de 2 200 établissements scolaires fermés pour cause d'insécurité, affectant plus de 300 000 élèves et 12 075 enseignants. La quasi-totalité des établissements scolaires fermés à cause de l'insécurité sont situés dans les régions concernées par cette évaluation (2109 sur 2169 écoles fermées au total). C'est au Sahel que se trouve la situation la plus critique, avec près de 950 écoles fermées, soit 43% du nombre total d'écoles fermées sur le pays<sup>2, 39</sup>. Les nombreux déplacements de populations causés par la détérioration continue de la situation sécuritaire contribuent également à éloigner de nombreux enfants déplacés des bancs de l'école. Sur le mois de la rentrée scolaire, les chiffres du CONASUR estimaient que les enfants déplacés en âge d'aller à l'école constituaient 43% du nombre total de PDI enregistrées au Burkina Faso<sup>40</sup>. De plus, alors que l'attention de la communauté humanitaire semble se focaliser sur la situation des déplacés, un rapport du Cluster Education au Burkina Faso estimait en décembre 2020 à 100 000 le nombre d'enfants, qui, sous la pression de l'insécurité et des groupes armés, étaient restés dans leurs villages sans possibilité de fréquenter d'établissement scolaire<sup>41</sup>.

### Accès à l'éducation

Sur l'ensemble des localités évaluées en novembre, les élèves de plus de la moitié des localités évaluées (57%) avaient accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche. L'accès aux services éducatifs au Burkina Faso reste encore très dépendant de l'environnement sécuritaire. Dans les provinces les moins touchées par l'insécurité comme le Passore ou le Zondoma (région du Nord), les IC ont rapporté que la majeure partie de la population avait accès à des services éducatifs à distance de marche dans toutes les localités évaluées. Dans les provinces du Bam et du Namentenga (Centre-Nord), cette

proportion dépasse les 85%, et témoigne d'une situation sécuritaire récemment plus calme sur ces deux zones<sup>23</sup>. A l'inverse, l'accès à l'école dans les provinces les plus difficiles d'accès – zones frontalières en proie à l'insécurité – semble limité. Les IC de la région du Sahel ont rapporté que la majorité de la population avait accès à des services éducatifs<sup>42</sup> dans seulement 25% des localités. Dans le Yagha (région Sahel), seule la circonscription d'éducation de base (CEB) de Sebba fonctionne. Sur l'ensemble de la province, seules 10 écoles sur 204 étaient fonctionnelles sur le trimestre ; dans cette province, la majorité de la population de 4% des localités avait accès à des services éducatifs, selon les IC<sup>42</sup>.

**Raisons principales expliquant l'inaccessibilité à des services éducatifs<sup>42</sup> pour la majorité de la population, en % de localités et selon les IC<sup>8</sup> :**

Il n'y a pas / plus d'enseignants dans la zone	55%
Les enseignants ont arrêté de travailler	24%
Les infrastructures ont été détruites (insécurité)	7%

### Stratégies d'adaptation

Face aux conséquences de l'environnement sécuritaire dégradé, les services éducatifs au Burkina Faso doivent faire preuve de flexibilité afin de maintenir l'accès à l'éducation pour les enfants déplacés en âge d'aller à l'école. En décembre 2020, plus de 3 100 établissements scolaires accueilleraient en leur sein environ 102 000 élèves déplacés internes (EDI)<sup>39</sup>. Face à l'indisponibilité des services éducatifs dans certaines zones, les populations utilisent des stratégies afin de permettre aux enfants de se rendre à l'école. En novembre, la principale stratégie d'adaptation utilisée afin de pallier l'inaccessibilité des services éducatifs<sup>42</sup>, utilisée dans 17% des localités évaluées, était d'envoyer les élèves vers une zone plus sécurisée<sup>43</sup>. Cette stratégie semble particulièrement utilisée dans la région du Nord : l'envoi des élèves dans une zone sécurisée afin de leur permettre d'aller à l'école était la principale stratégie utilisée par la population de 38% des localités de la région, selon les IC<sup>43</sup>. L'utilisation de ces stratégies reste néanmoins minimale : la population de 80% des localités évaluées ne ferait pas usage de stratégie visant à pallier l'inaccessibilité des services éducatifs, selon les IC<sup>42</sup>.

35. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté que les PDI présentes dans la localité ne vivaient pas dans des conditions adéquates

36. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC avaient rapporté ces articles comme parmi les plus utiles à la population

37. UNHCR, Rapport de monitoring de protection - région du Sahel, novembre 2020

38. Incidents sécuritaires ayant entraîné le décès ou la blessure grave de populations civiles

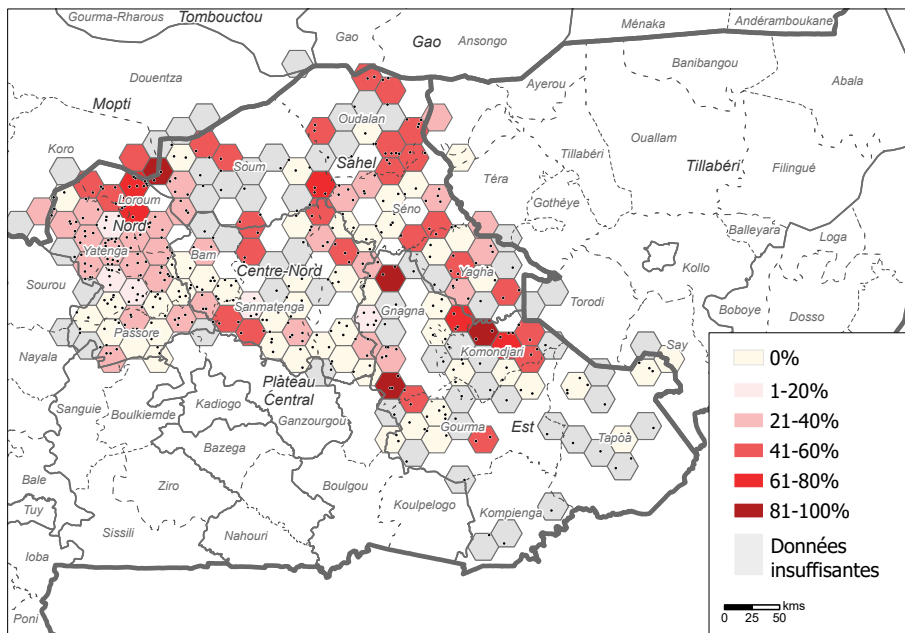
39. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), Rapport statistique des données d'éducation en situation d'urgence, décembre 2020



### Communication

Si la dégradation continue de l'environnement sécuritaire au Burkina Faso participe d'un côté au déplacement de flux massifs de populations vers les zones plus sécurisées, elle contribue d'autre part à l'isolement croissant des populations restées dans les localités situées dans les zones difficiles d'accès. L'information quant à l'assistance humanitaire disponible semble avoir des difficultés à parvenir aux zones situées à la frontière avec le Mali ou le Niger ; c'est notamment le cas dans 42% des localités du Soum et de l'Oudalan (région Sahel) et dans plus de la moitié des localités de la province du Loroum (région Nord), selon les IC.

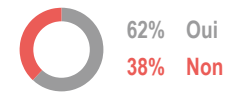
Proportion de localités évaluées où les IC ont rapporté que la majorité de la population avait des difficultés à accéder à de l'information quant à l'aide humanitaire disponible au cours des trente jours précédant la collecte de données :



### Accès à l'information sur l'assistance

L'accès à l'information semble globalement bon dans les différentes provinces du Burkina Faso. Selon les IC, la majorité de la population de 74% des localités évaluées n'éprouverait aucune difficulté à recevoir de l'information quant à l'aide humanitaire disponible dans la zone. Cependant, cette information semble avoir du mal à parvenir jusqu'aux provinces les plus difficiles d'accès : dans les provinces du Loroum (région Nord), du Gnagna (région Est), du Soum et de l'Oudalan (région Sahel), les IC ont mentionné que la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'assistance humanitaire disponible dans plus de 40% des localités évaluées<sup>40</sup>. Il est également intéressant de remarquer que ces provinces sont également celles où les IC ont rapporté un accès restreint à un réseau téléphonique stable.

% de localités évaluées de la région du Sahel où le réseau téléphonique était accessible selon les IC<sup>41</sup> :



### Modalités de réception de l'information

Sur les quatre régions, la radio reste la source d'information principale pour la population de la grande majorité (80%) des localités évaluées. Souvent mentionnés en seconde source principale d'information, les appels téléphoniques semblent représenter une source d'information importante dans la région Est ; dans la province de la Gnagna, ils représentent la source d'information principale pour la population de plus d'un tiers (36%) des localités évaluées de la région. Lorsque les populations éprouvent des difficultés à accéder à l'information, le type d'information qui lui aurait été nécessaire semble sensiblement varier selon la région. Sur les quatre régions, l'information sur les modalités d'accès à l'assistance humanitaire disponible dans la zone aurait été le type d'information le plus utile à la majorité de la population de plus de la moitié (51%) des localités évaluées, selon les IC<sup>42</sup>. Pour une partie importante de la région Est (provinces de la Gnagna, de la Kompienga et de la Komondjari), recevoir de l'information sur les zones d'origine des populations déplacées semble représenter le type d'information le plus utile à la majorité de la population<sup>44</sup>.

Principaux pourvoyeurs d'information selon les IC, en % de localités :

Autorité locale	36%
Amis, famille	26%
Journalistes / animateurs (radio, télévision)	22%

### Redevabilité

#### Besoins en assistance

À l'image des données présentées par les rapports du Cadre Harmonisé et en dépit de la période de récolte, l'insécurité alimentaire reste préoccupante dans diverses provinces du Burkina Faso (cf. page 3). En effet, l'assistance en sécurité alimentaire reste ce trimestre le type d'assistance dont les populations auraient le plus besoin dans près des trois-quarts (73%) des localités évaluées, selon les IC. En matière de secteurs d'intervention prioritaires, l'EHA et la santé sont également fréquemment mentionnés par les IC. Par ailleurs, des spécificités apparaissent à l'échelle des provinces. Les IC de 47% des localités du Soum (région Sahel) ont rapporté l'assistance en protection comme prioritaire dans la province. Dans le Namentenga, une assistance en abris est rapportée prioritaire pour 27% des localités, selon les IC. Enfin, les IC de la moitié (50%) des localités du Nord ont mentionné l'assistance sur les moyens de subsistance comme besoin prioritaire<sup>45 46</sup>.

#### Satisfaction des populations

La proportion de localités au sein desquelles la majorité de la population avait reçu une assistance humanitaire au cours des trente jours précédant la collecte de données était relativement faible (13%) en novembre, selon les IC. En revanche, cette proportion atteint les 40% dans la province du Bam (Centre-Nord). Dans l'Est, seule la majorité de la population de 2% des localités de la région aurait récemment reçu de l'assistance humanitaire, selon les IC<sup>43</sup>. Par ailleurs, les IC de la grande majorité des localités (82%) concernées par la réception récente<sup>43</sup> d'assistance humanitaire ont mentionné la satisfaction de la population vis-à-vis de l'assistance reçue.

#### Informations complémentaires

Les autres produits récents de REACH sur le suivi de la situation humanitaire au Burkina Faso sont disponibles via ces liens :

- [REACH BFA Factsheet Humanitarian Situation Monitoring Centre-Nord November 2020](#)
- [REACH BFA Factsheet Humanitarian Situation Monitoring Nord November 2020](#)
- [REACH BFA Factsheet Humanitarian Situation Monitoring Est November 2020](#)
- [REACH BFA Factsheet Humanitarian Situation Monitoring Sahel November 2020](#)

40. Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Burkina Faso Humanitarian Situation Report N°9, octobre 2020

41. Cluster Education, Compte-rendu réunion ordinaire, décembre 2020

42. Services éducatifs fonctionnels et à distance de marche

43. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC avaient rapporté l'indisponibilité des services éducatifs fonctionnels à distance de marche

44. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC avaient rapporté des difficultés d'accès à de l'information pour la majorité de la population

45. Ces données sont subjectives et reflètent uniquement la perception qu'ont les IC sur les besoins en assistance dans la localité

46. La question posée aux IC reposait sur les 3 types d'assistance dont la majorité de la population de la localité avait le plus besoin